



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48
Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com
www.lafrancaise.fr

DECISION

2021-25

Objet : Emprunt « budget photovoltaïques »

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu le budget Primitif Photovoltaïque ;

Considérant qu'il convient de réaliser un emprunt pour financer la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture du foyer de Lunel.

DECIDE

1 – De réaliser un emprunt de 12 400 € pour la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture du foyer de Lunel aux conditions suivantes :

Montant : 12 400 €

Durée : 20 ans

Taux fixe : 1.35 %

Conditions de remboursement : Echéances Constantes

Périodicité : Annuelle

Différé amortissement : 12 mois

Débloqué des fonds : l'intégralité des fonds sera débloquée dans un délai de 4 mois après la date d'édicions du contrat.

Frais de dossier : 200 €

2- Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

3 - De signer tous les documents concernant ce dossier.

Fait à Lafrançaise, le 14 juin 2021



Le Maire

T. DELBREIL

Lafrançaise